

Objectifs :

Permettre à des personnels habilités à travailler sous tension sur les réseaux et les installations BT à maintenir leur compétences et professionnalisme dans les conditions prévues par la NF C 18-510-1 et la recommandation du Comité des Travaux Sous Tension (approuvée le 6 février 2015).

A l'issue de la formation, le stagiaire doit :

- Etre capable d'analyser les conditions du travail à réaliser.
- Etre capable de préparer et de choisir les outils et procédures adaptés au travail à réaliser.
- Etre capable de travailler sous tension sur les réseaux aériens en conducteurs nus ou isolés, sur les réseaux souterrains, sur les branchements, l'éclairage public, les coffrets.
- Connaître et savoir appliquer les C.E.T. concernées.
- Savoir utiliser les outils propres aux T.S.T.
- Connaître les procédures d'accès aux installations.

Personnes concernées :

Toute personne habilitée « T » travaillant régulièrement sur les réseaux et installations basse tension.

Prérequis :

Aptitude médicale aux travaux sous tension.

Etre habilité « T » ou « N » pour Travaux Sous Tension en les pratiquant régulièrement.

La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.

NB : Engagement écrit de l'employeur sur ces prérequis.

Durée préconisée :

1 à 7 jours (7 à 49 heures), à raison de 7 heures par jour en présentiel, suivant le référentiel de cursus de formation approuvé en vigueur.

Périodicité :

Le maintien du professionnalisme en basse tension passe bien évidemment par une pratique régulière et la réalisation de réels travaux sous tension.

La périodicité de recyclage est à adapter au taux de pratique des opérateurs.

- L'habilitation doit être réexaminée systématiquement dès que l'opérateur n'a pas pratiqué de TST pendant une période de 6 mois, selon la même procédure que le renouvellement annuel. Dans ce cas, l'opérateur suivra un stage de recyclage, sauf si l'employeur peut assurer que les connaissances et les compétences requises sont toujours acquises à l'opérateur.
- Pour une interruption totale de la pratique des TST supérieure à deux ans, une reprise du cursus complet de formation depuis la formation initiale est obligatoire.

La périodicité recommandée par la NF C18-510-1 est de 3 ans, elle ne peut excéder 4 ans pour des pratiques habituelles.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 personnes.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur notre site pédagogique approuvé par SERECT.

Remise à chaque stagiaire d'un cahier d'exercices regroupant les divers thèmes.

Support de formation téléchargeable en format numérique.

Formateur spécialisé et habilité.

Modalités d'évaluation de la formation :

Contrôle des connaissances pendant et à l'issue du stage effectué par le stagiaire, afin de définir son niveau d'acquisition.

Validation de la formation :

A l'issue du stage, une attestation de recyclage dans le ou les domaines sera délivrée.

Programme :

Conforme au programme type TST BT approuvé par le comité des travaux sous tension.

Formation théorique :

- Rappels de l'UTE C1 8510-1, CET, processus opératoires, fiches techniques et outillage.
- Rappel des procédures et conditions d'accès aux ouvrages.
- Présentation de l'accidentologie TST BT de type d'ouvrage concerné.

Formation pratique :

- Mise en situation du stagiaire afin de détecter les écarts lors de la réalisation d'un exercice,
- A partir des écarts constatés, apporter les mesures correctives en s'appuyant sur les documents réglementaires,
- Mesurer l'efficacité des actions correctives lors de la réalisation des exercices imposés.

Module concerné	Exercices imposés
BASE	Déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble 4x35 mm ² en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X
EME	Confection ou réfection d'une extrémité de câble réseau sous tension et raccordement.
SOU CIS	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Réalisation d'un accessoire de dérivation de réseau
SOU CPI	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Réalisation d'un accessoire de dérivation de réseau (principal CPI et dérivé CIS)
AER	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Réaliser un branchement aérien sur réseau nu par la méthode de travail à distance. Raccorder des câbles isolés torsadés de réseau sur un réseau nu.
AER BRT	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Raccorder un branchement de type provisoire sur un réseau nu par la méthode de travail à distance.
AER EP	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Connecter et déconnecter un câble d'alimentation d'un boîtier de protection d'un foyer EP.
TER IND	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible
TER COL	Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm ² dans une grille non IP2X. Remplacement d'un distributeur d'étage avec continuité d'alimentation de la colonne et d'une dérivation individuelle.
TER APP	Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible et disjoncteur non accessible, hors cadre de la CET 6.5. Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible et disjoncteur accessible, dans le cadre de la CET 6.5.
TER CPT	Remplacement d'un comptage sur réducteur C4 avec déconnexion du circuit U et mise en œuvre d'un outil FT BT 815.
CCA	Connexion et déconnexion d'un câble sur un jeu de barres ou remplacement d'une embase de disjoncteur. Remplacement d'une borne sur un bornier de tranche avec maintien de la continuité d'alimentation.
BAT	Connexion et déconnexion d'une batterie reliée à un moyen de coupure existant. Brossage, nettoyage des bornes et des corps de batteries
BAT NET	Brossage, nettoyage des bornes et des corps de batteries.
BAT OMT	Habillage d'un tableau BT de poste HTA/BT. Remplacement d'une batterie d'OMT et nettoyage des bornes et corps de batteries.
EME HAB	Habillage d'un tableau BT de poste HTA/BT.